CORRIGE Cas STAITTE (tva102c)

L'entreprise STAITTE commercialise 2 modèles de logiciels pour les joueurs d'échecs : le Karpov et le Kasparov.

Mr Latourre, responsable financier, vous fournit les renseignements suivants :

ventes du 2ème trimestre

éléments	avril	mai	juin
chiffre d'affaires ht « Karpov »	50 000	60 000	70 000
chiffre d'affaires ht « Kasparov »	75 000	85 000	95 000

Mr Lefoux, responsable des achats, vous communique les renseignements suivants :

éléments	avril	mai	juin
tva déductible sur autres biens et services	10 000	11 000	14 000

Mr Cheuvalle, responsable des investissements, vous rappelle les acquisitions suivantes :

valeur d'entrée hors taxes récupérables	avril	mai	juin
machine à emballer			120 000
mobilier de bureau		70 000	
micro-ordinateur P5	40 000		

travail à faire :

1) quel est le montant de la TVA à décaisser de mai ? Justifiez vos calculs.

```
Tva à payer / mai =
+ Tva collectée/ mai

tva déductible / mai

(payable début juin)

+ Tva collectée/ mai = (60 000 + 85 000) x 0,2 = 29 000

tva déductible / mai = tva déduc/abs + tva déduc/immos
= 11 000 + (70 000 x 0,2) = 25 000

=> 29000 - 25000 = 4000 (à payer en fait début juin)
```

- 2) passez les écritures correspondantes.
- 3) <u>si l'entreprise STAITTE réalise 50 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, qu'est-ce que cela change pour elle ?</u>

```
pas de tva sur les exportations

le calcul devient :

tva collectée = (29000 X 50 %) = 14 500

tva déductible = pas de changement = 25 000

tva à payer = - 10 500 = crédit de tva!

l'entreprise ne verse rien

tet les 10500 seront déductibles le mois prochain
```

4) <u>si l'entreprise achète en mai un véhicule de tourisme d'une valeur de 120 000 €, qu'est-ce que cela change pour elle ?</u>

```
véhicule de tourisme => pas de tva récupérable
les calculs de la question 1 ne changent pas
```